

Catalogage des CATALOGUES D'EXPOSITION

dans le Sudoc

Description bibliographique (spécificités)

- Zone **105** (données codées) \$b = type d'ouvrage de référence
 - saisir la valeur b = catalogue
 - si le catalogue contient une bibliographie, rajouter une 2^e valeur (en cliquant sur la petite flèche noire à côté de Type d'ouvrage de référence) et saisir la valeur a = bibliographie

Codes monographies / NoticeBib / Générales / Langues / Pays / PériodeHist / Microformes / Monogr / CaracPhys / MatAnciens

Textes, monographies (105)

Illustration ▲
a : illustrations
e : plans
h : fac-similés

Type d'ouvrage de référence ▲
b : catalogue
a : bibliographie

Indicateurs ##
Colloque ou congrès
0 : Non

Mélanges
0 : Non

Index
0 : Non

Genre littéraire
y : il ne s'agit pas d'un texte li

Biographie
d : contient des informations

- Zones **181 – 182 et 183**

Si le catalogue d'exposition est composé à part sensiblement égale de textes et d'images fixes réunis dans un même support papier, il convient de renseigner les données codées comme suit

181 ##\$P01\$ctxt
181 ##\$P02\$csti
182 ##\$P01\$cn
182 ##\$P02\$cn
183 ##\$P01\$P02\$anga

- Zone **200 1#\$a**Titre propre de l'ouvrage\$ecomplément de titre

Préciser, en complément de titre, les mentions d'exposition avec lieux et dates tels qu'ils se présentent sur la page titre. Si ces éléments ne sont pas pris sur la page de titre, les mettre entre crochets.

En mention de responsabilité \$f on cite les éléments tels qu'ils se présentent sur la page de titre, collectivité organisatrice (sauf si elle figure déjà dans le complément de titre), le (ou les) rédacteur(s) du catalogue, mais aussi le(s) commissaire(s) d'exposition

Nota : jusqu'à présent, on ne mentionnait pas les commissaires d'expositions.

➤ Zone **503** = Titre de forme

Il reflète la forme de l'ouvrage ; la mention de date correspond à l'événement et non à la date de publication du catalogue. La saisie d'éléments dans cette zone va générer un affichage ISBD entre crochets car le titre de forme est construit par le catalogueur.

Cette vedette se compose :

- du terme Exposition, invariable et toujours en français
- de la ville où se tient l'exposition
- du lieu d'exposition
- de l'année où s'est tenue l'exposition

[Exposition. Ville. Lieu d'exposition. Année]

503 ##\$a@Exposition\$mVille\$nLieu\$jAnnée

Nota : dans le cas d'un catalogue en langue étrangère, on saisit le mot Exposition en français (ne pas oublier l'@) et les noms de lieux tels qu'ils figurent sur l'ouvrage.

Si l'exposition couvre 2 années :

[Exposition. Paris. Grand Palais. 2012-2013]

503 ##\$a@Exposition\$mParis\$nGrand Palais\$j2012-2013

Nota : le \$j n'est pas répétable

Si l'exposition se tient ou se déplace en plusieurs lieux : faire plusieurs accès en 503 dans la notice (3 maxi en principe)

[Exposition. Avignon. Palais des Papes. 2010]

[Exposition. Avignon. Musée du Petit Palais. 2010]

[Exposition. Avignon. Centre d'art contemporain-Collection Lambert. 2010]

Si plus de 3 lieux (exposition itinérante) : faire un seul accès en 503 et prendre la date de début suivie d'un tiret, sans précision de ville et ni de lieu

[Exposition. 2010-]

503 ##\$a@Exposition \$j2010-

